



ANNEE SPORTIVE 2020 / 2021

PROTOCOLE D'ORGANISATION LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

CLUB PHOTO

Se déroulant dans la salle « d'entretien physique » à l'étage
(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général applicable dans les locaux du Foyer :

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,
Respect des règles de distanciation physique,
Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,
Affichages préventifs à l'entrée des locaux,
Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée et dans chaque salle d'activité,
Si une personne a des symptômes de la maladie, elle prévient le ou la responsable de l'activité ou une personne proche qui prévient immédiatement toutes les personnes présentes et le référent COVID du Foyer (Loïc Douart),

Prérequis :

Nombre de participants : maximum 8,
Port du masque obligatoire depuis l'entrée dans le hall,
Désinfection des mains obligatoire dans le hall,
Distanciation physique respectée à tout instant,

Logistique générale :

Etablissement de la liste des participants par l'animateur à chaque séance (le registre permettra une traçabilité en cas de contamination d'un des adhérents),
Désinfection tables, chaises et matériel avant le début de l'activité,
Distanciation : un mètre entre chaque participant,

Equipement et pratique de l'activité :

Port du masque obligatoire durant toute la séance,
Utilisation du matériel personnel dans la mesure du possible sauf matériel commun du Foyer (ordi, télé ...
Lavage ou désinfection des mains en début et en fin de séance,
En cas de sortie de la salle, se désinfecter à nouveau les mains,

Fin d'activité :

Désinfection tables, chaises et matériels communs.
Aération régulière des locaux.

